

**Fixit 835 evo Rapid** (C30 – F6)

**Fixit 845 evo Rapid** (C40 – F7)

**Temps de séchage**  
 env. 20 jours (voir FT)

 Maître d'ouvrage /  
 Entreprise

Projet / Objet

Étage / Salle

 Direction du chantier/  
 Architecte

 Entreprise  
 de chauffage

 Système  
 de chauffage

### Données d'exécution

Date d'exécution

 Épaisseur de  
 la chape

°C extérieur/intérieur /

 Température de  
 départ

**Humidité résiduelle** < 1.3 % revêtements étanches à la vapeur  
 < 1.8 % revêtements perméables à la vapeur

### Conditions avant l'exécution

- Remplir les tuyaux du chauffage au sol et les mettre à l'épreuve de la pression.
- Les tuyaux du chauffage au sol doivent être fixés avec les moyens adéquats.
- Pour les chauffages au sol, avant la pose des revêtements de sol, il faut chauffer au moins une fois jusqu'à la température d'exploitation maximale.

### Remarques importantes

- **La puissance de chauffage pour un séchage rapide se situe entre 80 et 100 watts par m<sup>2</sup>.**  
 Les échafaudages fermés (emballés) empêchent la circulation d'air.
- Les informations concernant le temps de séchage figurent dans la fiche technique (FT)

**Les points suivants prolongent le temps de séchage:** Non-respect ou une interruption du processus de chauffage, humidité élevée, température de départ basse, épaisseurs de pose plus élevées, surfaces de chape recouvertes de matériel ou de plastique.

### Processus de chauffage

- Le processus de chauffage commence **2 à 3 jours** avant la pose. Le chauffage au sol est mis en service à +25 °C et maintenu à cette température constante pendant 4 jours.
- Après les 4 premiers jours, la température du chauffage est augmentée respectivement de 5 °C par jour, jusqu'à ce qu'elle atteigne +45 °C (à respecter absolument).
- La température est maintenue constante durant 9 jours jusqu'à ce que la chape ait atteint l'humidité résiduelle maximale prescrite par les directives de mise en oeuvre du revêtement de finition.
- Ensuite, la température est réduite de 5 °C par jour, jusqu'à ce que la température de surface de la chape atteigne entre 15 °C et 20 °C.
- Le processus de chauffage doit être documenté par écrit. L'évolution du séchage doit être constamment contrôlée au moyen d'humidimètres électroniques.

Chauffagiste / Entreprise de chauffage

Direction des travaux / Architecte

Entrepreneur

Lieu / Date

Lieu / Date

Lieu / Date

Cachet / Signature

Cachet / Signature

Cachet / Signature

 Veuillez respecter le document » [CHECK Séchage et aération des CAF !](#)

fixit.ch